

22 JUIN 2015

Bpifrance et la Confédération nationale du Crédit Mutuel signent un accord cadre concernant la nouvelle convention de délégation de décision de garantie au profit des TPE et des PME françaises

Bpifrance et la Confédération nationale du Crédit Mutuel ont signé un accord cadre de délégation de décision de garantie pour les crédits aux entreprises. Ce nouvel accord se substitue à celui précédemment en vigueur et élargit son champ d'application aux PME. La mise en œuvre opérationnelle de ce nouveau dispositif se poursuivra jusqu'à l'automne prochain au sein des fédérations du Crédit Mutuel adhérentes de la Confédération nationale et des banques du CIC.

En rendant éligibles les PME, cette convention renforce la coopération entre les deux établissements, facilite et accélère ainsi l'octroi de crédits bancaires garantis par Bpifrance aux TPE comme aux PME, par les réseaux du Crédit Mutuel et du CIC. Cette nouvelle convention prévoit le doublement du plafond de prêts, ainsi rehaussé à 200 000 euros, et l'ajout d'un nouveau fonds de garantie permettant de financer le renforcement de la trésorerie.

Dispositions de la nouvelle convention de délégation de décision en garantie

La convention de délégation de décision permet aux fédérations du Crédit Mutuel adhérentes à la Confédération et aux banques du CIC de bénéficier de la garantie de Bpifrance, pour les prêts allant désormais jusqu'à 200 000 euros contre 100 000 euros auparavant, destinés à financer :

- la création d'entreprise ;
- la transmission d'entreprise ;
- le développement ;
- le renforcement de la trésorerie.

Pour **Arnaud CAUDOUX, directeur exécutif de Bpifrance**, « *Le déploiement de cette nouvelle convention dans le réseau d'adhérents à la Confédération nationale du Crédit Mutuel permettra de renforcer et d'élargir le partenariat entre nos deux établissements et d'offrir à nos clients communs encore plus de réactivité et de simplification* ».



À propos du groupe Crédit Mutuel

Bancassureur de premier plan en France, le groupe Crédit Mutuel est composé des réseaux Crédit Mutuel et CIC, et de l'ensemble de ses filiales. Fort de plus de 100 000 collaborateurs – 79 000 salariés et 24 000 administrateurs –, il met son expertise de tous les métiers de la finance à la disposition de plus de 30 millions de clients, dont 28 millions de particuliers.

Son premier objectif est la qualité de la relation et du service à ses sociétaires et clients, clé du développement. Sa stratégie est celle d'un développement maîtrisé axé sur la banque de proximité, la bancassurance et le leadership technologique.

Plus d'informations sur le site officiel : www.creditmutuel.com

À propos de Bpifrance

Bpifrance, filiale de la Caisse des Dépôts et de l'État, partenaire de confiance des entrepreneurs, accompagne les entreprises, de l'amorçage jusqu'à la cotation en bourse, en crédit, en garantie et en fonds propres. **Bpifrance** assure, en outre, des services d'accompagnement et de soutien renforcé à l'innovation, à la croissance externe et à l'export, en partenariat avec Business France et Coface.

Bpifrance propose aux entreprises un continuum de financements à chaque étape-clé de leur développement et une offre adaptée aux spécificités régionales.

Fort de 42 implantations régionales (90 % des décisions prises en région), **Bpifrance** constitue un outil de compétitivité économique au service des entrepreneurs. **Bpifrance** agit en appui des politiques publiques conduites par l'État et par les Régions pour répondre à trois objectifs :

- accompagner la croissance des entreprises ;
- préparer la compétitivité de demain ;
- contribuer au développement d'un écosystème favorable à l'entrepreneuriat.

Avec **Bpifrance**, les entreprises bénéficient d'un interlocuteur puissant, proche et efficace, pour répondre à l'ensemble de leurs besoins de financement, d'innovation et d'investissement.

Plus d'information sur : www.bpifrance.fr - Suivez-nous sur Twitter : @bpifrance

Contacts presse :

Bpifrance
Nathalie Police
Tél. : 01 41 79 95 26
nathalie.police@bpifrance.fr

Confédération Nationale du Crédit Mutuel
Frédéric Monot
Tél. : 01 53 48 79 57
frederic.monot@creditmutuel.fr